



Rapport d'activités

au

30 juin 2023

1. Description des activités de la société

- Développement des infrastructures aéroportuaires

La SOWAER est propriétaire des terrains et infrastructures des aéroports de Liège et Charleroi qu'elle met à disposition des sociétés gestionnaires des aéroports moyennant paiement d'une redevance.

La SOWAER bénéficie en outre depuis 2003 de la concession domaniale des terrains situés dans les aérodromes de Spa La Sauvenière et Cerfontaine, tout en étant propriétaire des infrastructures. Celles-ci sont également mises à disposition, moyennant redevance, à des sociétés chargées d'en assurer la gestion

La SOWAER est chargée d'assurer l'entretien et le développement de ces infrastructures.

La SOWAER peut également, à la demande des sociétés de gestion, réaliser des investissements spécifiques pour lesquels elle réclame une redevance complémentaire, conforme au prix du marché.

Elle peut enfin réaliser des investissements en matière d'aide à la navigation aérienne ou de sûreté.

- Renforcement de l'attractivité économique des aéroports

Dans l'objectif de valoriser les terrains autour de l'aéroport de Liège, ainsi que pour permettre le développement des activités de l'aéroport, le Gouvernement Wallon a procédé à des modifications successives du plan de secteur afin de dédicacer de nouveaux terrains en zones d'activités économiques.

Depuis décembre 2008, c'est la SOWAER qui est chargée de la viabilisation de ces zones d'activités économiques.

Pour ce faire elle a été reconnue comme opérateur au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques.

La SOWAER peut dès lors prétendre à des subsides régionaux afin de lui permettre de mener à bien la viabilisation de ces zones.

La SOWAER a également été chargée, dans le cadre du dernier contrat de gestion, de jouer le rôle de facilitateur de la mobilité autour des aéroports.

- Développement des services

Depuis sa création, la SOWAER a développé la gamme des services rendus aux sociétés de gestion. Ainsi, d'un simple concessionnaire, la SOWAER est devenue, au fil du temps, un prestataire de services multiples.

La SOWAER confie en effet aux sociétés de gestion un outil opérationnel de manière à favoriser le développement économique et l'emploi liés à l'activité aéroportuaire et permet à celles-ci une utilisation optimale du domaine public aéroportuaire en tenant compte des spécificités des infrastructures dédiées à l'activité aérienne.

Ainsi, outre la mise à disposition d'infrastructures opérationnelles et l'exécution des programmes d'investissements, la SOWAER a également mis à disposition des sociétés de gestion son know-how en matière technique, financière, juridique et fiscale, notamment dans le cadre de leurs investissements sur fonds propres.

Elle peut aussi octroyer des financements aux sociétés gestionnaires afin de réaliser des investissements complémentaires.

La SOWAER est également chargée :

- de veiller à la coordination des aéroports wallons au travers de son comité stratégique ;
- de défendre les intérêts de la Wallonie vis-à-vis des instances européennes et internationales ;
- d'assurer la gestion des participations financières dans les sociétés gestionnaires et ce, pour le compte du Gouvernement wallon, qui désigne lui-même les administrateurs qui le représentent dans ces sociétés ;
- d'assurer le financement des activités confiées aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi en matière de sécurité et de sûreté.

- Gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Région

La SOWAER est chargée de mettre en œuvre, de suivre et de financer les mesures environnementales adoptées par le Gouvernement wallon en vue d'accompagner et d'encadrer le développement des aéroports wallons.

Dans ce cadre, la SOWAER intervient dans l'acquisition et l'insonorisation d'immeubles situés autour des aéroports ainsi que dans l'octroi d'indemnités pour troubles commerciaux et professionnels et de primes de déménagement pour les locataires.

De plus, la SOWAER a pour mission de mettre en place et de gérer un réseau permanent de sonomètres autour de chaque aéroport.

La SOWAER est également chargée d'informer les riverains sur les différentes mesures environnementales qui leurs sont accessibles. Elle dispose pour ce faire de cellules présentes sur les 2 sites aéroportuaires.

A ces missions, le dernier contrat de gestion a ajouté, la réalisation de mesures sonores en faveur des communes situées en dehors des zones du PDLT et le monitoring de la qualité de l'air autour des aéroports.

- Activités immobilières

La SOWAER est chargée de la gestion et de la planification territoriales des zones de bruit afin notamment de contribuer à y assurer un cadre de vie de qualité.

Elle assure enfin la gestion immobilière des immeubles acquis dans le cadre des mesures d'accompagnement. Cela implique, la mise en location de ces immeubles, leur revente ou, dans certains cas, leur démolition.

2. Commentaires des événements du premier semestre 2023

- [Démission Jonathan LEFEVRE](#)

Par courrier daté du 10 juin 2023, monsieur Jonathan LEFEVRE a présenté sa démission en tant qu'administrateur de la SOWAER. Il n'a pas encore été remplacé.

- [Réalisation des programmes d'investissements](#)

A. Etat des lieux

I. Travaux réalisés à l'aéroport de Liège

Travaux terminés

- Programme d'investissements initial de 2001
 - Plate-forme Sud, dernière phase
 - Poste d'inspection vétérinaire
 - Nouvelle Aérogare
 - Liaison Flémalle
 - Réparation de la piste principale
 - Zone Fret Nord
 - Extension du Parc pétrolier
 - Allongement de piste
 - Ecoulement des eaux vers la Meuse
 - Chemin de ronde et clôture périphérique au Nord
 - Réalisation d'un réseau hydrant pour alimenter en kérosène la Zone Fret Nord
 - Mise en conformité des clôtures périphériques des terrains militaires
 - Câblage pour l'installation d'un système de détection d'incursion de piste par caméras thermiques
 - Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement
 - Assainissement terrains militaires – Zone whisky et plaine de Cubber – Fonds FEDER – Spaque
 - Zone fret Nord – Points d'ancrage supplémentaires

- Rénovation et upgrade de l'ILS 04R (Instrumental Landing System) de la piste principale
 - Rénovation de l'ILS 22L (Instrumental Landing System) de la piste principale
 - Pipeline – Mise en conformité cabine de soutirage
 - Suppression des « Weld + end » sur le pipeline
- Gros entretiens à charge de la SOWAER
- Rénovation installations électrique et HVAC de la tour de contrôle – phase 1
 - Réparations des voiries land-side entre les bâtiments TNT airways et B44
 - Comblement de puits de phosphate dans l'enceinte aéroportuaire
 - Rénovation du parking B46
 - Aménagement de l'ajutage du bassin d'orage militaire
 - Pose d'un nouveau réseau de gaines pour le balisage lumineux de l'approche 23L
 - Réparation des bretelles d'accès à la piste S3-S4
 - Réparation voirie land-side
 - Réparation de la bretelle d'accès à la piste S2
 - Remplacement du séparateur d'hydrocarbures du B102
 - Création du deuxième accès à la carrière
 - Rénovation et upgrade du balisage de la piste 04R en cat. III
 - Rénovation panneaux de balisage (Modification QFU)
 - Installation d'une nouvelle manche à air
 - Réparations ponctuelles revêtement bretelle N2
 - Réparation de caniveaux au pied des tours d'embarquement
 - Remplacement des poteaux d'éclairage en bois du B18
 - Remplacement des barrières d'entrée de la Tour de contrôle
 - Rénovation balisage de la raquette « 04R »
 - Remplacement des chaudières de la Tour de contrôle
 - Bâtiment 44 – Rénovation des châssis
 - Rénovation de l'éclairage de la dalle Sud au droit de LACHS
 - Rénovation partielle de la toiture du bâtiment B102
 - Réparation voirie de service aéroportuaire
 - Boucle H.T. – Mise en conformité de la section du câble (partie)
 - Entretien des berges du bassin d'orage S3-S4

- Modification des ajutages du bassin d'orage Ferdou et Carlens
- Rescellement de balises
- Apron Nord - Réparation caniveaux
- Démolition voiries Flexport 1
- Démolition de la Stapol Velroux et du dépôt Mouton
- Rénovation du groupe no-break B18
- Rénovation du taxiway Sierra 5
- Egouttage nouvelle conduite vers bassin d'orage Carlens
- Tour de contrôle - Rénovation salle Data
- Tour de contrôle - Restyling des locaux
- Construction de 3 mares en béton à proximité de la zone de comblement de l'ancienne sablière de Fontaine

- Investissements requis par skeyes

- Installation d'une boucle fibre optique et alimentation des antennes de multilatération (radar sol)
- Boucle H.T. - Mise en conformité de la section du câble (partie)

Travaux réceptionnés provisoirement

- Création de nouveaux postes de stationnement d'avion au Sud
- Rénovation des installations de balisage du sol de la piste principale 22L-04R
- Rénovation de la piste secondaire 22R-04L
- Extension de la Zone fret Nord - Déplacement du surpresseur d'eau au Nord
- Extension de la Zone fret Nord - Création d'un nouveau réseau d'égouttage
- Aménagement d'une dalle dédiée à l'aviation d'affaires au Sud
- Modification de l'échangeur 4
- Investissement sécurité/sureté - Acquisition d'équipement ETD
- Investissement sécurité/sureté - Renforcement couverture radar périmétrique
- Extension de la Zone fret Nord - Création de 4 nouveaux postes de stationnement avion et extension du taxi Delta
- Extension de la zone fret Nord - 5^{ème} et 6^{ème} postes
- Réparation du taxiway Alpha
- Enduit réjuvénant piste 22L-04R

- Mise en conformité de l'enfouissement du pipeline
- Travaux infrastructures DME site OM22L
- Assainissement Stapol Velroux
- Nouvelle clôture autour de l'ancienne carrière Fontaine et mise en conformité clôture seuil 04R+ fondations clôture Ouest
- Dalle GSE Nord A
- Bâtiment 44 - Rénovation HVAC et Toiture
- Déplacement d'une conduite d'eau rue de l'Aéroport
- Suivi de travaux sur et à proximité du pipeline
- Rénovation clôtures PRV

Travaux en cours en 2023

- Réalisation d'une interface entre AMS (Radar sol) et ALCS (Commande de balisage)
- Radar de sol – Installation des équipements et des antennes (SKEYES)
- Rénovation de la pompe secondaire du pipeline à Glons
- Rénovation des installations de balisage du taxi Alpha
- Rénovation et mise en conformité de l'éclairage de la dalle Sud
- Assainissement terrains militaires
- Rénovation groupe No-break – Radar d'approche
- Réparations hydrocarboné TWY S3 et S4
- Réparations urgentes revêtements Taxiway Alpha

Études en cours en 2023

- Allongement de la piste secondaire et création de nouveaux taxiways
- Investissement en matière de sécurisation suite aux attentats
- Rénovation des groupes électrogène en sous-station B44 et B94
- Réalisation d'une Tour de contingence
- Problème odeurs dégivrage avions
- Dalle GSE Nord B
- Dalle GSE Nord C
- Extension des dalles avions au Nord
- Renforcement des marquages aux points d'attente Cat I

- Remplacement des châssis du B56 – Douanes
- Remplacement du balisage lumineux d’approche
- Rénovation de la piste principale
- Audit du réseau d’égouttage
- Aménagement de locaux dans les sous-stations B33 et B18
- Remplacement des PAPI

II. Travaux réalisés à l’aéroport de Charleroi

Travaux terminés

- Programme d’investissements initial de 2001
 - Extension station kérosène
 - Rénovation et extension de l’ancienne aérogare
 - Rénovation globale des équipements de balisage
 - Aménagement du hangar S14
 - Assainissement du site et voûtement du ruisseau le TINTIA
 - Réfection du taxiway Sud
 - Réparation de la piste
 - Construction d’une nouvelle aérogare au nord du site
 - Aménagement de dalles de stationnement aéronefs
 - Construction d’un parking voitures à étages, de voiries d’accès et de parkings au sol
 - Hall de maintenance
 - Passage en catégorie 3 (ILS et balisage)
 - Parc pétrolier
 - Taxiway Nord
 - Sécurisation périmétrique du site (remise en état des clôtures)
 - Parking voitures – couvertures des puits d’évacuation des fumées et des rampes pour automobiles + protection des façades
 - Modification et réparation du balisage du seuil de piste
 - Désenfumage du tri bagage et ajout de sorties de secours
 - Mise en conformité station d’épuration et bassin de rétention
 - Remplacement séparateur d’hydrocarbures dans le parking personnel
 - Rénovation et modification du balisage de la piste dans l’approche 07

- Endoscopie de l'égouttage de la piste et des infrastructures s'écoulant vers le versant Sud
 - Sécurisation périmétrique du site (sécurisation « électronique »)
 - Construction du bâtiment technique pour le nouveau radar d'approches à Florennes
- Gros entretiens à charge de la SOWAER
- Rénovation des dalles P3 et P4
 - Réparations diverses des installations du balisage aéroportuaire
 - Réparations ponctuelles du revêtement en hydrocarboné du taxiway Nord
 - Rénovation décennale du groupe no-break de la cabine C2
 - Entretien piste – Réparations urgentes au droit de NI
 - Rénovation parking personnel Nord
 - Rénovation du système de détection d'incendie dans le tunnel technique
 - Remplacement connectique du balisage
 - Extension de la sous-station de balisage C5
 - Remplacement des chaudières du bâtiment S14
 - Réparation caniveau en position P66
 - Réparation caniveau en position P65
 - Remplacement Groupe de froid et ventilation bâtiment S7
 - Réparations urgentes isolement balisage piste
 - Rénovation panneaux de balisage suivant modification QFU
 - Réparation Taxiway Sud – Dalles P1-P2 et parking personnel Sud
 - Travaux de réparation du revêtement hydrocarboné du Taxiway Nord
 - Réparation égout effondré en N2
 - Remise en état des bords de piste pour accueillir des avions de code « E »
 - Rénovation de l'étanchéité du parking à étages
 - Remplacement machines détection explosifs en Standard 3
 - Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement – Réhabilitation égouttage piste et partie Sud

- Investissements requis par SKEYES
 - Remplacement de plusieurs climatisations des locaux techniques de l'ILS, du DVOR, et du radar d'approche
 - Installation d'une boucle fibre optique et alimentation des antennes de multilatération (radar sol)
 - Tour de contrôle – Rénovation de l'alimentation électrique et des UPS

- Investissements moyennant une redevance complémentaire
 - Extension des parkings avions nord – Phase 1 (Ouest)
 - Extension des parkings avions nord – Phase 2 (Est)

Travaux réceptionnés provisoirement

- Rénovation parking hall de maintenance
- Rénovation installation balisage solde de piste – Phase 1
- Construction nouvelle sous-station électrique C7
- Travaux de réparation du revêtement hydrocarboné de la piste
- Rénovation des installations de balisage taxiway Nord et dalle de stationnement des avions Nord – Partie sélecteur
- Rénovation des installations de balisage taxiway Nord et dalle de stationnement des avions Nord – Tranche ferme – Système parallèle
- Rénovation parking maintenance
- Extension de la capacité de stockage de Jet A1 au parc pétrolier Nord
- Enduit réjuvenant sur piste et taxiway Nord
- Installation ou rénovation systèmes D.I. dans s/stations C1 & C7
- Réparations des dégradations de la structure béton du parking P1 et P5
- Réalisation d'une interface entre AMS (Radar sol) et ALCS (Commande de balisage)
- Allongement de la piste à 3.200m – Tranche ferme et Tranche conditionnelle 1
- Rénovation du taxiway Sud
- Radar de sol – Installation des équipements et des antennes (SKEYES)

- Rénovation des installations de balisage taxiway Nord et dalle de stationnement des avions Nord – Tranche conditionnelle – Système parallèle
- Rénovation installation détection incendie cabines électriques
- Drainage abords du bâtiment radar de Florennes
- Rénovation des installations de balisage du solde de la piste – Phase 2
- Remplacement du groupe no-break en sous-station C2
- Réparation des caniveaux dalles avions Nord et Sud – Tranche ferme

Travaux en cours en 2023

- Déplacement de cabine de détente gaz de la Sonaca
- Réparation des caniveaux dalles avions Nord et Sud – Tranche conditionnelle
- Rénovation et renforcement Taxiway Nord entre N5 et N6
- Rénovation des bâtiments S6 et S7
- Rénovation de l'éclairage des dalles parking avions
- Démolition hangar S10
- Réparations urgentes de voiries aéroportuaires

Etudes en cours en 2023

- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement – Rénovation égouttage de la piste – Phase 2
- Tour de contrôle - Restyling des locaux
- Rénovation des installations de balisage du taxi Sud
- Remplacement des équipements de balisage installés en sous-station
- Rénovation des groupes électrogène en sous-station C3 et C4
- Rénovation des installations H.T. de SABENA ENGINEERING
- Réalisation d'une Tour de contingence
- Renouvellement des conduites d'eau au Sud
- Mise en conformité shoulders piste existante
- Contrôle et entretien revêtements des voiries aéroportuaires
- Contrôle, entretien et réparation des infrastructures béton

- Remplacement tableau pompiers et régulation au T1
- Remplacement des groupes 400Hz
- Remplacement des PAPI
- Rénovation toiture et protection foudre au T1

III. Travaux réalisés à Spa - La Sauvenière

Travaux terminés

- Travaux de structure et d'équipement pour installation de 2 futures stations carburant
- Installation de 2 nouvelles stations carburant aériennes
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Aménagement des zones d'avitaillement et alimentation électrique des containers à carburant et du hangar n°01
- Réparation du taxiway
- Mise en conformité installation électrique
- Modification du marquage de la piste - DGTA
- Rénovation et mise en conformité des installations de chauffage du Sunset
- Réalisation d'une campagne d'essais de sol en collaboration avec Spa Monopole et la Ville de Spa
- Réalisation d'une campagne d'essais de sol complémentaire imposée par le permis unique (zones non concernées par l'exploitation aéronautique)
- Mise en conformité suivant l'avis du Service Régional Incendie repris dans le permis unique
- Rénovation du système de surveillance CCTV de l'aérodrome
- Assainissement des sols suite à l'obtention du permis d'assainissement courant de l'année 2013
- Rénovation toiture cabine H.T. et bardage du bureau de navigation
- Rafraichissement du marquage de la piste et du taxiway
- MEC protection cathodique citerne gaz
- Réalisation de carottage Taxiway
- Remplacement des sanitaires du SUNSET
- Réparation de faux plafonds bureaux SPW

Travaux réceptionnés provisoirement

- Rénovation partielle du Taxiway

Travaux en cours en 2023

- Gestion des eaux de surface
- Réparation des caniveaux dans la zone d'avitaillement

Etudes en cours en 2023

- Rénovation et mise en conformité des installations de chauffage
- Rénovation du Taxiway
- Relevé de la toiture du B4
- Développement d'un Parc artisanal – Etude de faisabilité
- Amélioration de l'accessibilité au site

IV. Travaux réalisés à Cerfontaine

Travaux terminés

- Drainage de la piste Sud
- Drainage de la piste Nord et des taxiways
- Mise en conformité des installations électriques et de détection d'incendie
- Travaux de gros entretiens et de grosses réparations du bâtiment administratif
- Installation d'un faux-plafond dans la cafétéria
- Stabilisation des pistes et des taxiways (marché pluriannuel)

Travaux en cours en 2023

- Renouvellement du marquage seuils de piste
- Motorisation du portail coulissant
- Mise en conformité pistes et taxiway pour obtention du certificat aérodrome
- Remplacement boilers studio et hangar Para

- Remise en service des alarmes bâtiments
- Réparation de la conduite du réseau incendie

- [Prises de participations dans les sociétés gestionnaires des aéroports et des aérodromes](#)

Liege Airport

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice de telle sorte que la participation que la SOWAER détient dans Liege Airport est toujours de 5.183.501 €, entièrement libérés, ce qui représente 24,10 % du capital.

La plus-value de réévaluation n'a pas évolué et est toujours de 8.724.237 €.

BSCA

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice de telle sorte que la participation que la SOWAER détient dans BSCA en objet social (fonds propres) est de 3.488.882 €, entièrement libérés, soit 16,12 % du capital

La plus-value de réévaluation est passée de 3.590.998 € à 5.403.897 € suite à la prise en compte du bénéfice de l'exercice 2022 qui n'avait pas pu être intégré dans les comptes clôturés au 31 décembre dernier (comptes de BSCA pas approuvés au moment de l'arrêt des comptes de la SOWAER).

La SOWAER détient également 4.281 parts en mission déléguée pour le compte de la Wallonie, soit 19,75 % du capital.

Au total, la SOWAER détient 7.774 parts, soit 35,87 % du capital.

Société de gestion de l'aérodrome de Spa

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice de telle sorte que la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Spa atteint 62.000 €, entièrement libérés, ce qui représente l'entièreté du capital.

La plus-value de réévaluation a été portée à 131.235 €.

- [Gestion des mesures environnementales](#)

A. Aéroport de Liège – Bierset

I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège-Bierset.

Au cours du premier semestre 2023, 2 immeubles bâtis ont été acquis et un immeuble non bâti, ce qui porte le total à 1.614 immeubles bâtis et 184 immeubles non bâtis.

II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zones A' et B' de Liège.

Au 30 juin 2023, 215 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' et B'.

III. Indemnités de chef de trouble commercial en zones A' et B' de Liège.

Au 30 juin 2023, 56 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Liège

Au cours du premier semestre 2023, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes acousticiens et coordinateurs sécurité santé) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 27.722,42 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 442.583,14 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Liège ont été versées pour un montant de 198.848,13 €.

B. Aéroport de Charleroi – Gosselies

I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B.

Au cours du premier semestre 2023, il n'y a pas eu d'acquisition. Le total s'élève donc à 214 immeubles bâtis et 4 immeubles non bâtis.

II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zones A' et B' de Charleroi.

Au 30 juin 2023, 27 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' ou B'.

III. Indemnités du chef de trouble commercial en zones A' et B' de Charleroi.

Au 30 juin 2023, 7 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Charleroi

Au cours du semestre, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires de bureaux d'études (CSS et architectes) pour un montant total de 1.697,03 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 61.511,33 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Charleroi ont été versées pour un montant de 63.732,25 €

C. Réseau de mesure du bruit

Pour le premier semestre 2023, les coûts portant sur les licences et la maintenance du logiciel DIAPASON et du réseau de sonomètres, ainsi que sur la formation y relative s'élèvent à 414.496,05 €.

D. Experts et avocats

Dans le cadre des missions déléguées qui lui sont confiées par le Gouvernement wallon, la SOWAER a été amenée à prendre en charge des honoraires des avocats défendant les intérêts de la Région wallonne en matière d'aéroports.

Pour le premier semestre 2023, les honoraires des avocats s'élèvent à 15.400,28 € et les honoraires des experts et consultants à 14.763,21 €.

- **Financement des missions de sûreté-sécurité**

Pour le premier semestre 2023, le financement des missions de sûreté-sécurité assurées par les sociétés de gestion des aéroports a représenté un coût de 11.450.000 € pour Charleroi et de 5.511.500 € pour Liège.

- Développement des zones d'activités économiques

La SOWAER a été chargée de valoriser les terrains autour de l'aéroport de Liège en les aménageant en zones d'activités économiques.

Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2023

- Mise en œuvre des zones d'activités économiques Flexport City 3 :
 - Mise en œuvre de la tranche conditionnelle 4 relative au Bassin d'Orage Carlens 2 ;
 - Mise en œuvre de la tranche conditionnelle 6 relative à la voie de liaison vers le bâtiment H5.

Travaux en cours

- Mise en œuvre de la Zone d'Activité économique Flexport City 2 :
 - Mise en œuvre de la tranche ferme relative aux infrastructures de viabilisation de la zone ;
 - Mise en œuvre de la tranche conditionnelle relative aux infrastructures de la CILE ;
 - Mise en œuvre de la tranche conditionnelle relative aux infrastructures de RESA ;
- Mise en œuvre de la zone d'activités économiques de Fontaine
 - Mise en œuvre de la tranche ferme relative aux infrastructures de viabilisation de la zone ;
 - Mise en œuvre de la tranche conditionnelle relative aux infrastructures de la CILE ;
 - Mise en œuvre de la tranche conditionnelle relative aux infrastructures de RESA ;
- Déconstruction de la Caserne de Cubber (zone Cubber)

Etudes en cours

- Mise en œuvre de la zone d'activités économiques de Jolive
- Déconstruction du bâtiment militaire H5

Subsides obtenus

Durant le premier semestre 2023, des subsides ayant fait l'objet de décisions antérieures ont été liquidés pour un montant de 6.723.937,62 € dans le cadre du décret du 2 février 2017 relatif au développement des Parcs d'Activités Economiques.

- [Plan national de relance et de résilience et plan de relance wallon : projet de hangar de démantèlement et de recyclage d'aéronefs à l'aéroport de Charleroi](#)

Par décision du Gouvernement wallon du 1er juillet 2021, la SOWAER a été chargée de la mise en œuvre de la fiche-projet incluse dans le volet « Economie circulaire » du PNRR consistant à créer une filière de démantèlement et de recyclage d'avions à l'aéroport de Charleroi moyennant les subsides européens du plan national de relance et résilience.

Ce projet nécessite la construction d'un hangar susceptible d'accueillir deux avions.

Le Gouvernement wallon a classé le projet du consortium SABENA ENGINEERING – COMET SAMBRE comme projet retenu par décision du 7 juillet 2022 et mandaté la SOWAER afin de poursuivre les négociations en vue de finaliser le projet de concession.

En date du 23 mars 2023, la Gouvernement a décidé de proposer à la commission européenne le retrait du dossier du PNRR dans le cadre de la réduction de l'enveloppe financière au profit de la Belgique.

Ce projet ne sera donc plus financé via les subsides européens mais via le plan de relance wallon.

- [Aérodrome de Cerfontaine](#)

Jusque fin mai 2023, l'aérodrome était géré par un opérateur privé, la SA EBCF, laquelle a annoncé le 25 mai 2023 qu'elle allait faire aveu de faillite.

L'exploitant a procédé à la fermeture de l'aérodrome le 27 mai 2023. Dans le même temps, il a démantelé les aides visuelles à la navigation procédant, notamment à la destruction des seuils de piste.

DE ce fait, l'aérodrome devenait inutilisable pour les activités aériennes.

La Sowaer a dès lors repris temporairement la gestion du site et s'est réunie à plusieurs reprises avec les utilisateurs dans le cadre des démarches à accomplir en vue d'obtenir une nouvelle licence d'exploitation auprès de la Direction générale du transport aérien (DGTA) Service aérodromes.

La Sowaer a également entrepris les travaux nécessaires afin de remettre le site en état et négocié avec le curateur la reprise des actifs de la SA EBCF.

Au 30 juin 2023, les travaux et les démarches auprès de la DGTA étaient toujours en cours et l'aérodrome n'était pas encore réouvert.

3. Comptes au 30 juin 2023

- [Comptes de bilan\(en €\)](#)

ACTIF	30/06/2023	31/12/2022	Ecart eur	Ecart %
Actifs immobilisés	448.506.220	452.095.093	-3.588.874	-0,8%
Frais d'établissement	0	0	0	-
Immobilisations incorporelles	68.623	55.659	12.964	23,3%
Immobilisations corporelles	402.248.045	407.690.891	-5.442.846	-1,3%
Immobilisations financières	46.189.552	44.348.544	1.841.009	4,2%
Actifs circulants	45.440.126	57.703.576	-12.263.450	-21,3%
Créances à plus d'un an	17.668.951	16.591.188	1.077.763	-
Stocks et commandes en cours	4	4	0	0,0%
Créances à un an au plus	23.485.484	27.015.509	-3.530.025	-13,1%
Placements de trésorerie	0	0	0	-
Valeurs disponibles	2.693.843	13.847.382	-11.153.539	-80,5%
Comptes de régularisation	1.591.844	249.493	1.342.351	538,0%
Total de l'Actif	493.946.346	509.798.669	-15.852.324	-3,1%
PASSIF	30/06/2023	31/12/2022	Ecart eur	Ecart %
Capitaux propres	314.142.875	313.248.375	894.500	0,3%
Capital	321.066.095	321.066.095	0	0,0%
Primes d'émission	0	0	0	-
Plus values de réévaluation	18.263.431	16.422.342	1.841.089	11,2%
Réserves	0	0	0	-
Résultat reporté	-72.990.702	-72.128.014	-862.688	1,2%
Subsides en capital	47.804.052	47.887.952	-83.901	-0,2%
Provisions et impôts différés	0	0	0	-
Dettes	179.803.471	196.550.294	-16.746.823	-8,5%
Dettes à plus d'un an	138.348.496	137.270.733	1.077.763	0,8%
Dettes à un an au plus	32.797.154	48.834.043	-16.036.889	-32,8%
Comptes de régularisation	8.657.821	10.445.518	-1.787.697	-17,1%
Total du Passif	493.946.346	509.798.669	-15.852.324	-3,1%

- [Compte de résultats](#)

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Ventes et prestations	19.623.434	19.402.772	220.661	1,1%
Chiffre d'affaires	17.293.110	16.314.347	978.763	6,0%
Variation des stocks	0	-106.665	106.665	-100,0%
Production immobilisée	0	0	0	-
Autres produits d'exploitation	2.330.324	3.181.816	-851.493	-26,8%
Produits d'exploitation non récurrents	0	13.274	-13.274	-
Coûts des ventes et prestations	20.687.342	20.197.401	489.941	2,4%
Approvisionnements	0	724.080	-724.080	-100,0%
Services et biens divers	2.505.157	2.052.633	452.524	22,0%
Rémunérations et charges sociales	3.393.351	3.092.339	301.012	9,7%
Amortissements	14.380.101	14.221.341	158.760	1,1%
Réductions de valeurs	0	-106.665	106.665	-
Provisions pour risques et charges	0	0	0	-
Autres charges d'exploitation	398.734	213.673	185.061	86,6%
Charges d'exploitation non récurrents	10.000	0	10.000	
Résultat d'exploitation	-1.063.908	-794.628	-269.279	33,9%
Produits financiers	1.797.128	1.755.955	41.173	2,3%
Charges financières	1.595.723	1.753.001	-157.279	-9,0%
Résultat courant avant impôts	-862.503	-791.675	-70.828	8,9%
Impôt sur le résultat	185,06	0,35	185	-
Résultat de l'exercice	-862.688	-791.675	-71.013	9,0%

4. Commentaires sur les comptes semestriels

- [Les comptes de bilan](#)

A. Actif

I. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est constituée de la valeur résiduelle de licences et développements informatiques acquis pour un montant de 1.107.412 €, soit 68.623 €.

II. Immobilisations corporelles

Somme des actifs suivants :

<u>LIBELLE</u>	<u>VAL.INVEST</u> <u>30/06/2023</u>	<u>VAL.RESIDUELLE</u> <u>30/06/2023</u>
Apport en nature infrastr. CRL-Gosselies	62.395.150,00	2.011.940,32
Apport en nature terrains CRL-Gosselies	24.256.565,00	24.256.565,00
Apport en nature infrastr. LG-Bierset	26.499.396,48	2.129.656,54
Apport en nature terrains LG-Bierset	15.953.530,00	3.221.328,18
Actifs transférés Bierset	59.815.994,39	15.953.530,00
Apport nature infrastr. Spa	2.571.103,57	41.740,44
Apport nature infrastr. Cerfontaine	5.026.815,23	93.620,17
Investis.réalisés à CRL-Gosselies	287.248.910,29	123.119.636,04
Investis.réalisés à LG-Bierset	301.221.542,28	141.198.598,64
Investis.réalisés à Spa - La Sauvenière	2.820.946,44	682.613,92
Investis.réalisés à Cerfontaine	3.269.116,27	442.819,96
Siège social	2.452.571,23	823.198,71
TOTAL	793.531.641,18	313.975.247,92

Et des immobilisations en cours :

- Charleroi – Gosselies : 4.801.178 €
- Liège – Bierset : 11.943.808 €
- Spa : 1.055.633 €
- Cerfontaine : 0,00 €
- Zones d'activités économiques : 70.342.855 €
- Tour virtuelle Namur : 129.322 €

III. Immobilisations financières

Les créances à long terme relatives à des leasings n'ont pas évolué au cours de la période.

Par ailleurs, les plus-value enregistrées sur les participations dans le capital de BSCA et de la société de gestion de l'aérodrome de Spa ont été réévaluées.

IV. Créances à plus d'un an

Cette rubrique reprend une créance vis-à-vis d'une entreprise avec laquelle a été conclu un bail emphytéotique moyennant paiement d'un canon annuel et correspond au solde des sommes à percevoir (estimées sur base du prix minimum prévu) pour la durée restante du bail ainsi qu'un bail pour lequel une partie du canon reste à percevoir.

Une créance y a également été comptabilisée vis-à-vis de la Wallonie dans le cadre de l'emprunt SOWAFINAL (financement de l'aménagement des zones d'activités économiques), dont le remboursement incombe à cette dernière mais qui est repris dans les comptes de la SOWAER.

V. Stocks et commandes en cours

Ce poste, dans lequel sont repris des immeubles destinés à la vente, ne comprend plus que les ouvrages destinés à être cédés aux communes pour l'euro symbolique. Le montant repris dans les comptes intègre une réduction de valeur.

VI. Créances à un an au plus

Ce poste est essentiellement composé des créances commerciales et des créances relatives aux leasings (partie échéant dans l'année) octroyés aux sociétés de gestion des aéroports. Il est en baisse par rapport au 31/12/2022, essentiellement en raison de la diminution des autres créances.

VII. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

La trésorerie disponible poursuit sa baisse. Cette situation s'explique essentiellement par la volonté de la SOWAER de gérer au plus juste la trésorerie et éviter d'avoir un recours excessif à l'endettement.

VIII. Comptes de régularisation

Cette rubrique est composée de leasings divers et de primes d'assurances.

Des dividendes relatifs à l'année 2022 qui ont été octroyés mais n'avaient pas été versés au 30 juin ont également été comptabilisés.

B. Passif

I. Capital

Le capital a été constitué en plusieurs opérations distinctes :

- Un apport en espèce lors de la constitution de la société à concurrence de 75.000.000 € ;
- Trois augmentations de capital par apport en nature à concurrence de 89.282.000 €, 11.450.000 € et 40.210.095 € ;
- Vingt augmentations de capital par apport en espèces pour un montant cumulé de 105.124.000 €.

II. Plus-value de réévaluation

Cette rubrique est composée d'une plus-value actée sur les participations détenues, lesquelles sont désormais valorisées sur base des fonds propres de la société participée au 31 décembre de l'année qui précède. Les participations dans le capital de BSCA et de la société de gestion de l'aérodrome de Spa ont fait l'objet d'une revalorisation.

Une plus-value a également été actée, en 2014, sur les terrains dont la SOWAER est propriétaire sur les plateformes aéroportuaires de Liège et de Charleroi.

La valeur de ces terrains a été alignée sur la valeur estimée par le Comité d'acquisition d'immeubles pour les terrains ayant fait l'objet de l'apport en nature de la Wallonie.

III. Perte reportée

La perte reportée au 31 décembre 2022 a été augmentée de la perte enregistrée au cours du premier semestre, à savoir 862.688 €, de telle sorte que la perte reportée s'élève maintenant à 72.990.702 €, soit 22,7 % du capital libéré.

IV. Subsidés en capital

Il s'agit des subsidés en capital octroyés à Liège Airport et qui ont été transférés à la SOWAER en 2002 dans le cadre de la reprise des actifs financés par la Société Régionale Wallonne du Transport.

Les subsidés perçus dans le cadre de l'aménagement des zones économiques sont également comptabilisés dans cette rubrique.

V. Provisions pour risques et charges :

Il a été estimé qu'aucun litige ne justifiait la constitution d'une provision.

VI. Dettes à plus d'un an

Les dettes financières à long terme sont constituées des emprunts contractés pour financer le programme d'investissements de la SOWAER, les emprunts contractés pour financer les immeubles cédés en leasing à Liège Airport et BSCA, ainsi que les emprunts SOWAFINAL.

Aucun mouvement n'a été enregistré en ce qui concerne les dettes bancaires depuis le 31 décembre dernier mais la dette SOWAFINAL a légèrement augmenté.

VII. Dettes à un an au plus

Cette rubrique est composée des dettes financières à plus d'un an échéant dans l'année, des billets de trésorerie émis ainsi que des dettes commerciales, fiscales et sociales. Ce poste est en baisse par rapport au 31 décembre en raison de la réduction des dettes long terme échéant dans l'année et des dettes commerciales.

VIII. Comptes de régularisation

Cette rubrique est essentiellement composée :

- de charges financières à imputer sur l'exercice ;
- de la contrepartie des canons à percevoir qui seront pris en résultat au fur et à mesure.

- [Le Compte de résultats](#)

I. Ventes et prestations

Le chiffre d'affaires est constitué en grande partie des redevances payées par les sociétés de gestion des aéroports et aérodromes dans le cadre des conventions de services ainsi que des baux emphytéotiques cédés sur les ZAE. Il est globalement stable par rapport à l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation sont constitués de la refacturation de certains frais pris en charge par la SOWAER.

II. Approvisionnements et marchandises

Ce poste était constitué des acquisitions de terrains et frais d'équipement liés à l'aménagement des zones économiques, pour la partie destinée à être cédée aux communes.

Suite à une modification des règles d'évaluation, ceux-ci sont désormais comptabilisés dans les immobilisés.

III. Biens et services divers

Les postes significatifs de cette rubrique sont ceux relatifs aux fournitures diverses, aux travaux d'entretien, aux loyers des bureaux, aux honoraires divers ainsi qu'aux frais d'assurances. On constate une hausse par rapport à l'exercice précédent liée aux frais d'entretien de l'infrastructure.

IV. Rémunérations et charges sociales

Ce poste comprend les rémunérations et charges sociales du personnel de la SOWAER, en ce compris celles des personnes employées dans les cellules SOWAER Environnement.

Ce poste connaît une hausse de près de 10 % par rapport au premier semestre 2022 en raison de la forte indexation des salaires enregistrée depuis.

V. Amortissements

Les amortissements sont en légère hausse par rapport au semestre correspondant de 2022.

Les taux appliqués aux actifs immobilisés sont les suivants :

Infrastructures et bâtiments

- Parkings avions : 3.33%
- Immeubles de bureaux : 3.33%
- Voies d'accès et parkings voitures : 3.33%
- Parkings sous terrains : 5%
- Pistes : 5%
- Bâtiments industriels (dont terminaux passagers) : 5%
- Rénovation de bâtiments : 6.67%
- Parcs pétroliers : 6.67%
- Investissements réalisés au siège social : 11%
- Maisons d'habitation : 5%

Installations et équipements

- Balisages : 10%
- Portakabin : 10%
- Antennes radars : 10%
- Installations de sécurité : 10%
- Fibre optique : 10%
- Aide à la navigation : 6.67%

Mobilier, matériel roulant

- Mobilier et matériel informatique : 20%
- Matériel roulant : 20%

VI. Réductions de valeur

Néant.

VII. Provisions pour risques et charges

Néant.

VIII. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique est essentiellement composée du précompte immobilier et d'une redevance payée à SKEYES pour la mise à disposition d'équipements.

IX. Produits financiers

Cette rubrique est composée du produit des placements, des dividendes perçus, de la part des subsides en capital affectée aux produits financiers et des intérêts perçus dans le cadre des leasings octroyés à Liège Airport et BSCA. Elle est stable par rapport à l'exercice précédent.

IX. Charges financières

Les charges financières sont essentiellement générées par les emprunts contractés en vue de financer le programme d'investissements ainsi que par ceux contractés en vue du financement des investissements cédés en leasing à Liège Airport et BSCA.

Ce poste connaît une légère baisse par rapport à 2022. En effet la dette globale diminue dès lors que la SOWAER a poursuivi le remboursement des emprunts en cours et n'en a plus contracté de nouveaux (à l'exception de SOWAFINAL, pris en charge par la Région).

X. Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 862.688 €, très légèrement supérieure à celle enregistrée lors du 1^{er} semestre 2022

- [Droits et engagements hors bilan](#)

Cette rubrique reprend les droits et engagements liés à la gestion des missions déléguées spécifiques pour le compte de la Wallonie.

A. Droits

I. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique reprend, pour leur valeur résiduelle, des logiciels informatiques spécifiques à la gestion des mesures environnementales. Le montant s'élève à 25.904 €.

II. Immobilisations corporelles

Ce poste s'élève à 83.241.549 € et représente la valeur résiduelle des immeubles transférés d'ECETIA et d'IGRETEC ainsi que des sonomètres acquis. Les immeubles ayant été transférés pour l'euro symbolique, ils ont fait l'objet d'une plus-value de réévaluation.

III. Immobilisations financières

Participation dans BSCA détenue pour le compte de la Wallonie et valorisée à 10.898.938 €, sur base du montant des fonds propres de BSCA au 31/12/2022.

IV. Stocks

Cette rubrique reprend la valeur résiduelle des terrains et maisons acquis dans le cadre des mesures d'accompagnement et qui sont destinés à être revendus pour un montant de 705.008 €.

V. Créance à un an au plus

Ce poste reprend, notamment, une créance sur la Wallonie correspondant à des subsides dus mais pas encore perçus au 30 juin (missions sûreté-sécurité et fonctionnement) pour un montant total de 5.053.449 €.

Il reprend aussi les créances ouvertes des locataires au 30 juin diminuées des réductions de valeurs actées sur celles qui sont devenues douteuses. Ce poste s'élève à 88.763 €.

VI. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Cette rubrique, dont le montant s'élève à 62.870.057 € reprend les liquidités dont dispose la SOWAER dans le cadre de l'exercice de ses missions déléguées étant entendu que celles-ci sont déposées sur un compte faisant partie de la centralisation de trésorerie de la Région.

VII. Comptes de régularisation

Est repris dans cette rubrique un montant de 5.873 € lié aux indemnités relatives au litige riverains (Charleroi) et qui ont été versées avant perception du subside à recevoir de la Région.

TOTAL DROITS : 162.889.540 €.

B. Engagements

I. Plus-value de réévaluation sur immobilisations financières

Une plus-value de réévaluation de 6.952.968 € a été actée afin de valoriser les parts de BSCA sur base des fonds propres de cette dernière, de même qu'une plus-value sur les immeubles transférés d'ECETIA et d'IGRETEC.

Le montant total de cette rubrique s'élève à 78.382.579 €.

II. Provision pour risques et charges

Une provision a été actée à concurrence de 1.125.000 € en vue de faire face à des travaux de démolition d'immeubles.

III. Dettes financières à long terme

Cette rubrique reprenait jusqu'en 2017 les dettes contractées auprès d'ECETIA et d'IGRETEC dans le cadre du rachat des habitations situées dans les zones A' et B' des aéroports de Liège – Bierset et de Charleroi – Gosselies ainsi que des emprunts bancaires à plus d'un an.

Toutes ces dettes ont été reprises par la Région en 2018. Leur montant étant supérieur à la créance qui avait été comptabilisée vis-à-vis de la Région, il subsistait un solde en faveur de celle-ci qu'il a été décidé de comptabiliser dans un compte de dette à long terme, étant entendu que cette dette n'est nullement exigible et pourrait uniquement être récupéré s'il était mis fin aux activités exercées en mission déléguée.

Le montant s'élève à 55.032.083 €.

IV. Dettes un an au plus

Il s'agit des dettes commerciales relatives à l'exercice des missions déléguées par la Wallonie et au financement des missions de sûreté.

Le montant s'élève à 7.922.049 €.

V. Comptes de régularisation

Cette rubrique reprend le solde non utilisé des tranches de 51.000.000 € et 20.000.000 € versés par la Région en décembre 2019 et octobre 2022 en vue de faire face au suivi de la décision de la cour d'appel dans le cadre du litige riverains de l'aéroport de Liège ainsi que, pour l'essentiel, des produits à reporter liée à la subvention reçue dans le cadre du projet de démantèlement d'avions à Charleroi. Il reprend également le montant des produits à reporter pour les missions de sûreté-sécurité complémentaires transféré de l'OS ver MD.

Le montant total de la rubrique s'élève à 16.873.608 €.

TOTAL ENGAGEMENTS : 162.889.540 €.

5. Résultats prévisionnels au 31 décembre 2023

	<u>31/12/2023 estimé</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
Ventes et prestations	85.188.443	60.510.554	24.677.889	40,8%
Chiffre d'affaires	78.897.965	53.821.951	25.076.014	46,6%
Variation des stocks	0	-13.863	13.863	-100,0%
Production immobilisée	0	0	0	-
Autres produits d'exploitation	6.290.478	6.683.874	-393.396	-5,9%
Produits d'exploitation non récurrents	0	18.592	-18.592	-100,0%
Coûts des ventes et prestations	84.496.081	51.271.915	33.224.166	64,8%
Approvisionnements	0	0	0	-
Services et biens divers	6.900.736	5.221.367	1.679.369	32,2%
Rémunérations et charges sociales	7.294.603	6.341.465	953.138	15,0%
Amortissements	35.779.613	39.310.934	-3.531.321	-9,0%
Réductions de valeurs	31.902.456	-1.954.649	33.857.105	-
Provisions pour risques et charges	0	0	0	-
Autres charges d'exploitation	2.618.673	2.352.044	266.629	11,3%
Charges d'exploitation non récurrentes	0	754	-754	-100,0%
Résultat d'exploitation	692.362	9.238.639	-8.546.277	-92,5%
Produits financiers	2.328.317	2.424.985	-96.668	-4,0%
Charges financières	3.110.897	3.764.934	-654.037	-17,4%
Résultat courant	-90.218	7.898.690	-7.988.908	-101,1%
Produits financiers non récur.	0	0	0	-
Charges financiers non récur.	0	0	0	-
Résultat courant avant impôts	-90.218	7.898.690	-7.988.908	-101,1%
Impôt sur le résultat	0	560.321	-560.321	-100,0%
Résultat de l'exercice	-90.218	7.338.369	-7.428.587	-101,2%

Contacts

SOWAER

Siège social

Namur Office Park

Avenue des Dessus de Lives, 8

5101 NAMUR (LOYERS)

Tél. : 081/32 89 50

Fax : 081/31 35 04

Siège de Liège

SOWAER Environnement Liège

Aéroport de Liège-Bierset

Bâtiment n°50

4460 GRACE HOLLOGNE

N° gratuit : 0800/25 747

Fax : 04/225 83 21

Siège de Charleroi

SOWAER Environnement Charleroi

Rue des Frères Wright, 29

Bâtiment Eole

6041 GOSSELIES

N° gratuit : 0800/90 111

Fax : 071/34 99 89

Liege Airport

Aéroport de Liège

Bâtiment 50

4460 GRACE HOLLOGNE

Tél. : 04/234 84 11

BSCA

Rue des Frères Wright, 8
6041 Gosselies
Tél. : 071/25 12 59

SKEYES

Tervuursesteenweg, 303
1820 STEENOKKERZEEL
Tél. : 02/206.21.11

SPW

Direction générale opérationnelle
de la mobilité et des infrastructures
Département de la réglementation et de la régulation des Transports
Direction de la régulation aéroportuaire
Boulevard du Nord, 8
5000 NAMUR
Tél. : 081/77.26.80

**Cabinet du Ministre en charge
de la gestion aéroportuaire wallonne**
Chaussée de Louvain, 2
5000 NAMUR